

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS du 24 mars 2009

Présences : (voir Annexe 1)

Ordre du jour :

0. Ouverture
1. Nomination d'un-e animateur-trice et d'un-e secrétaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 février 2009
4. Position gouvernance des universités
5. Enveloppe budgétaire du Sain Fractal
6. Affiliation nationale
7. (point flottant) Grève des professeurs-es
8. Varia
9. Fermeture

0. Ouverture

Alexis Laferrière **propose** l'ouverture de l'assemblée à 12h34.
Carl Paquin **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 observateurs sont présents : 2 étudiants de l'AEMSP (science politique) et 1 étudiant de l'AFESH (sciences humaines). L'assemblée accepte leur présence.

1. Nomination animateur-trice et secrétaire d'assemblée

Alexis Laferrière **propose** Alain Roy à l'animation et Lydia Roy-Simard au secrétariat.
Jonathan Rioux **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le comité exécutif de l'AESS **propose** l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture
1. Nomination d'un-e animateur-trice et d'un-e secrétaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 février 2009
4. Position gouvernance des universités
5. Enveloppe budgétaire du Sain Fractal
6. Affiliation nationale
7. Grève des professeurs-es

8. Varia
9. Fermeture

Jonathan Rioux **appuie**.

Guillaume Dury **propose** d'amender l'ordre du jour à l'effet de déplacer le point 7 "Grève des professeurs" au point 4 et de décaler le reste des points en conséquence.

Jean-Philippe Vermette **appuie**.

Le vote est demandé.

La proposition d'amendement est battue à majorité.

Didier Amyot **propose** d'amender l'ordre du jour à l'effet de mettre en suspend le point 7 jusqu'à ce que les professeurs-es invités-es arrivent. Le point serait alors considéré comme "flottant".

Léanne Racicot **appuie**.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour de l'assemblée général tel qu'amendé est le suivant :

0. Ouverture
1. Nomination d'un-e animateur-trice et d'un-e secrétaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 février 2009
4. Position gouvernance des universités
5. Enveloppe budgétaire du Sain Fractal
6. Affiliation nationale
7. (point flottant) Grève des professeurs-es
8. Varia
9. Fermeture

3. Adoption du procès-verbal du 12 février 2009

Didier Amyot **propose** l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS du 12 février 2009.

Frédéric Assavgui **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Gouvernance des universités

12h44

Proposition :

Considérant que les membres externes du Conseil d'administration de l'UQÀM n'ont pas dénoncé le projet de l'Îlot voyageur au même moment où les membres internes le décriaient.

Considérant que les universités doivent garder leur indépendance pour permettre la création de savoir libre et conserver un mode de gestion collégial.

Considérant que le gouvernement libéral a tenté de faire adopter le projet loi 107, stipulant, entre autres, une augmentation du nombre de membres externes sur les conseils d'administration des universités.

Alexis Laferrière **propose** que l'AESS prenne position contre le projet de loi sur la gouvernance ainsi que contre toute hausse de la proportion de membres externes sur le conseil d'administration des universités.

Émilie Paquin **appuie**.

- Le projet de loi 107 a été "jeté" aux dernières élections provinciales, mais est toujours sur la table en ce qui concerne le Parti Libéral du Québec. Ce projet de loi prévoit que le nombre de membres externes votant dans un conseil d'administration universitaire passe de 1/3 à 2/3.

- L'ilôt voyageur à l'UQAM est un bon exemple où le Conseil d'administration de l'UQAM aurait dû écouter ses membres internes et respecter la collégialité puisque plusieurs intervenants internes avaient dénoncé ce projet avant que l'UQAM aille de l'avant. Le gouvernement se sert de cet échec pour justifier cette loi, mais la lecture qu'il en fait est erronée puisque le vrai problème serait que les membres internes n'ont pas été écoutés.

Le vote est demandé sur la proposition.

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 1

La proposition est adoptée à majorité.

7. (point flottant) Grève des professeurs

Professeurs invités-es :

Ève Paquette, professeure en science des religions

Christophe Hohlweg : professeur en mathématiques

Les deux professeurs invités-es expliquent à l'assemblée pourquoi les professeurs sont en grève actuellement :

- L'UQAM a été fondée en 1969. Sa création avait été critiquée pour son ouverture et ses positions gauchisantes. Aujourd'hui, entre 40 000 et 50 000 étudiants-es sont inscrits-es à l'UQAM. L'UQAM se démarque des autres universités, notamment en offrant des frais de scolarité plus bas, des cours du soir en continue (formation permanente), une accessibilité aux étudiants-es de "première génération" (où les parents n'ont pas fait d'études universitaires) et une structure administrative collégiale.

- L'UQAM est l'université la plus sous-financée sur l'île de Montréal (comparativement à McGill, à Concordia et à l'Université de Montréal). Elle fait partie d'une société d'État, le Réseau UQ, donc est financée entièrement par le gouvernement et les frais de scolarité. Elle est du domaine public.

- Les professeurs-es de l'UQAM sont payés-es en moyenne 10% moins cher que ceux des autres universités et 5% de moins que les universités du réseau UQ. À l'ÉNAP, aujourd'hui même, les professeurs-es ont bénéficié d'une augmentation salariale de 11%. L'UQAM offre le plus large ratio étudiant-professeur, notamment du à la moyenne-cible (imposée par le gouvernement en 2000 dans le cadre des "contrats de performance" pour assurer la rentabilité économique de l'institution) qui oblige l'université à attribuer un minimum de 41 étudiants-es par professeur pour qu'un cours soit donné au premier cycle.

- Un professeur qui travaille depuis deux ans à l'UQAM est payé plus ou moins 63 000\$ net par année. Les professeurs-es qui choisissent l'UQAM le font souvent plus pour les valeurs (liberté d'enseignement, implication de la communauté dans le processus décisionnel) qui y sont véhiculées que pour le salaire puisqu'il est plus élevé dans les autres universités (par exemple, un poste à 63 000\$ par année équivaldrait à environ 80 000\$ par année à l'Université d'Ottawa).

- La recherche est en péril à l'UQAM puisque les chercheurs peuvent être tentés d'obtenir, à tâche égale, un meilleur salaire. Il est à noter qu'actuellement, l'UQAM est notamment réputée mondialement pour la recherche en mathématique.

- Les professeurs-es de l'UQAM, dans la présente grève, revendiquent principalement deux choses : un ajustement de leur salaire et l'embauche de 300 nouveaux professeurs.

- Vendredi dernier, le 20 mars 2009, l'administration de l'UQAM a déposé une offre finale aux professeurs-es qui consiste en une augmentation salariale de 4% et l'embauche de 25 nouveaux professeurs-es. Le SPUQ a refusé cette offre et a voté une deuxième semaine de grève à majorité. Les professeurs-es veulent minimalement s'asseoir avec la partie patronale pour discuter de leurs revendications principales, ainsi que de 14 autres points de leur convention collective qui sont arrivés à échéance et qui nécessitent une négociation. Le SPUQ a déposé ses demandes le 28 avril 2008.

Début de la période de questions (quelques réponses en vrac) :

- En cas de litige, il est toujours possible qu'un-e étudiant-e s'organise directement avec son professeur.

- Une session n'a jamais été annulée à l'UQAM, même suite à la grève étudiante de 7 semaines en 2007. Des mesures sont prises s'il y a de la matière à rattraper (ex. : prolongation de la session). Il est à noter que les professeurs-es sont conscients-es des inconvénients que la grève peut causer aux étudiants-es et l'expriment régulièrement lors des assemblées générales du SPUQ.

- Une personne peut faire un grief si elle se sent lésée par un-e professeur-e ou un chargé-e de cours.

- Le Règlement no. 5 de l'UQAM indique qu'il ne peut pas y avoir d'évaluation des étudiants-es dans une semaine suivant une grève.

- Les étudiants-es sont invités-es à consulter le site spuqengreve.wordpress.com pour avoir de l'information tout au long de la grève.

Fin de la période de questions.

Proposition :

Considérant que la convention collective du SPUQ est échue depuis le 31 mai 2007.

Considérant que certaines des demandes du SPUQ se traduisent par une hausse de la qualité de l'éducation offerte aux étudiants.

Considérant que ni les employés-es, ni les étudiants-es, ne devraient payer pour les erreurs de gestion financières de l'UQAM.

Alexandre Desmarais **propose** que l'AESS appuie le SPUQ dans leurs demandes ainsi que dans leurs moyens de pression.

Émilie Paquin **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

David Maltais **propose** d'amender la proposition et d'ajouter "de façon morale" après le mot "appui".

Félix Longpré **appuie**.

Discussion.

Jonathan Rioux demande la **question préalable**.

Nathalie Barthelemy **appuie**.

L'assemblée est prête à voter au 2/3.

Le vote est demandé.

La proposition d'amendement est battue à majorité.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

13h58

David Maltais **propose** de mandater le comité exécutif de l'AESS de vérifier les possibilités de recours collectifs contre l'administration de l'UQAM face à un bris de service puisque les étudiants-es sont des agents-es payeurs-euses.

Carlo Santamaria-Bouvier **appuie**.

Émilie Paquin **propose** la mise en dépôt de la proposition et de la traiter ultérieurement au cours de l'assemblée.

Vincent Ouellet-Jobin **appuie**.

Le vote est demandé.

Pour : 17

Contre : 1

Abstention : 1

La proposition est mise en dépôt est adoptée à l'unanimité.

Alex Bourdon-Charest, membre de l'AFESH, demande à faire un point d'information sur les moyens d'actions entourant la grève des professeurs-es. L'assemblée lui donne le droit de parole :

- L'AFESH a voté une journée de grève le 19 mars dernier pour appuyer les professeurs-es et participer à la manifestation qui a eu lieu en après-midi. L'AFESH tiendra une assemblée générale mardi prochain, soit le 31 mars 2009.

- L'AFÉA est en grève générale cette semaine pour appuyer les professeurs-es.

- Deux actions importantes sont organisées cette semaine : 1) Assemblée générale publique pour la communauté uqamienne jeudi le 26 mars à 12h00 et 2) Manifestation organisée par l'ASSÉ et appuyée par le SPUQ contre la privatisation en éducation, toujours jeudi le 26 mars, à 14h30.

- Le SPUQ a reçu une mise en demeure de l'administration de l'UQAM, il est possible que celle-ci soit suivie d'une injonction.

Jean-Philippe Vermette **propose** une levée de cours pour la Faculté des sciences jeudi le 26 mars 2009, excluant les stages, la recherche et les cours du soir.

Cynthia Moreau **appuie**.

Le vote est demandé.

Pour : 13

Contre : 1

Abstention : 11

La proposition est adoptée à majorité.

Jean-Philippe Vermette **propose** que l'exécutif de l'AESS organise une assemblée générale mardi le 31 mars pour se questionner sur les moyens d'actions à entreprendre en appui à la grève du SPUQ.

Cynthia Moreau **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lila Cielis **propose** que les membres de l'AESS participe activement aux lignes de piquetage du SPUQ.

Cynthia Moreau **appuie**.

Alexandre Desmarais **propose** d'amender la proposition et d'ajouter "et que l'AESS fournisse du café du Sain Fractal aux professeurs-es sur les lignes de piquetage".

Jonathan Rioux **appuie**.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

On peut lire la proposition amendée comme suit :

"Que les membres de l'AESS participe activement aux lignes de piquetage du SPUQ et que l'AESS fournisse du café du Sain Fractal aux professeurs-es sur les lignes de piquetage."

Jean-Philippe Vermette **propose** que l'AESS verse 100\$ au SPUQ pour appuyer l'assemblée publique de jeudi le 26 mars.

Alexis Laferrière **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Un étudiant de science politique se voit accorder un droit de parole par l'assemblée. Il invite les membres de l'AESS à participer à la manifestation de jeudi le 26 mars contre la privatisation en éducation.

Jean-Philippe Vermette **propose** d'inviter les membres de l'AESS à participer aux actions du 26 mars 2009, soit l'assemblée publique à 12h00 et la manifestation contre la privatisation à 14h30.

Cynthia Moreau **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée souhaite revenir sur la proposition de recours collectif mise en dépôt précédemment. On peut lire la proposition comme suit :

David Maltais **propose** de mandater le comité exécutif de l'AESS de vérifier les possibilités de recours collectifs contre l'administration de l'UQAM face à un bris de service puisque les étudiants-es sont des agents-es payeurs-euses.

Carlo Santamaria-Bouvier **appuie**.

Alexandre Desmarais **propose** d'amender la proposition et d'ajouter "et engager les dépenses nécessaires à cette consultation".

Louis Lapierre **appuie**.

Jean-Philippe Vermette **propose** de sous-amender la proposition et d'ajouter "engager des dépenses allant jusqu'à 1000\$".

Cynthia Moreau **appuie**.

Discussions.

Alain Roy demande la **question préalable**.

L'assemblée est prête à voter au 2/3.

La proposition de sous-amendement est adoptée à l'unanimité.

La proposition d'amendement est disposée par le sous-amendement.

Discussions sur la proposition principale.

Marc-André Benoit demande la **question préalable**.

Émilie Paquin **appuie**.

L'assemblée est prête à voter au 2/3.

Le vote est demandé.

Pour : 8

Contre : 9

Abstention : 6

La proposition principale telle que sous-amendée est battue à majorité.

Cynthia Moreau **propose** que le comité exécutif de l'AESS évalue toutes les actions possibles dans le contexte de la grève des professeurs-es et que ce dernier en fasse part à la prochaine assemblée générale, soit mardi le 31 mars.

Jean-Philippe Vermette **appuie**.

Alexandre Desmarais **propose** d'amender la proposition et de changer "comité exécutif" par "comité politique et comité exécutif".

Jonathan Rioux **appuie**.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

La proposition principale est adoptée à l'unanimité.

On peut lire la proposition principale amendée comme suit :

"Que le comité politique et le comité exécutif de l'AESS évaluent toutes les actions possibles dans le contexte de la grève des professeurs et que ces derniers en fassent part à la prochaine assemblée générale, soit mardi le 31 mars."

6. Enveloppe budgétaire du Sain Fractal

14h44

Davi Trenou, gérant des finances du Sain Fractal, fait une courte présentation de l'état actuel du Sain Fractal :

- Le café étudiant des sciences a subi une refonte et se nomme le Sain Fractal. Une charte a été adoptée à l'unanimité plus tôt cette session. La structure légale a été mise à jour auprès du gouvernement, notamment au Registraire des entreprises.

Davi Trenou **propose** de donner le mandat au comité exécutif de l'AESS d'évaluer le budget de l'AESS afin d'allouer un montant supplémentaire au Sain Fractal pour que ce dernier puisse couvrir les frais suivants : des frais de dossiers d'enregistrement auprès du gouvernement (100\$), une formation sur l'hygiène obligatoire afin d'obtenir un permis de distribution alimentaire (200\$), une restructuration comptable (560\$), une révision de l'installation électrique et l'ajout de matériel d'éclairage (1000\$), entretien du matériel de fonctionnement du café (2000\$) et un lave-vaisselle industriel (4000\$).

Jean-Philippe Vermette **appuie**.

Discussions.

Alexandre Desmarais demande la **question préalable**.

Alexis Laferrière **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Alexandre Desmarais **propose** une motion d'amour aux employés-es du Sain Fractal.

Alexis Laferrière **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Affiliation nationale

- L'AESS n'est membre d'aucune association nationale.

- Une Table de concertation est en formation, celle-ci inclue notamment la CADEUL, le SSMU, le REMDUS, l'ALIES et l'AFELC. C'est une structure, excluant toute forme de cotisations de la part des membres, permettra d'avoir une voie auprès du gouvernement et d'obtenir une voie commune autour d'enjeux qui touchent tous les étudiants et les étudiantes au niveau national (ex. FIO).

Proposition :

Considérant que les membres de l'AESS n'ont pas de représentation nationale depuis juin 2007.

Considérant que depuis quelques années l'AESS coopère efficacement avec d'autres associations indépendantes; CADEUL, REMDUS, SSMU, AFELC, ALIES, etc.

Attendu qu'une affiliation nécessite un référendum déclenché par les membres lors d'une assemblée régulière ou lors une assemblée générale avec un quorum spécial de 10%.

Le comité exécutif de l'AESS **propose** de donner le mandat à l'exécutif de l'AESS de participer à la fondation de la table de concertation, ainsi que de travailler à y établir les conditions les plus intéressantes pour les membres de l'AESS.

Josée Dumas-Campagnard **appuie**.

Carlo Santamaria-Bouvier **propose** d'amender la proposition et d'ajouter "et d'assurer que l'AESS y conserve son indépendance".

La proposition n'est **pas appuyée**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Varia

- Alexis Laferrrière rappelle aux membres que les postes sur le comité exécutif de l'AESS sont ouverts pour l'élection annuelle qui se tiendra le 16 avril 2009. Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature avant le 1er avril s'ils souhaitent participer à l'élection du 16 avril, sans ce, ils devront attendre une assemblée subséquente.

9. Fermeture

Jonathan Rioux **propose** la fermeture de l'assemblée à 15h08.

Cynthia Moreau **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est fermée.
